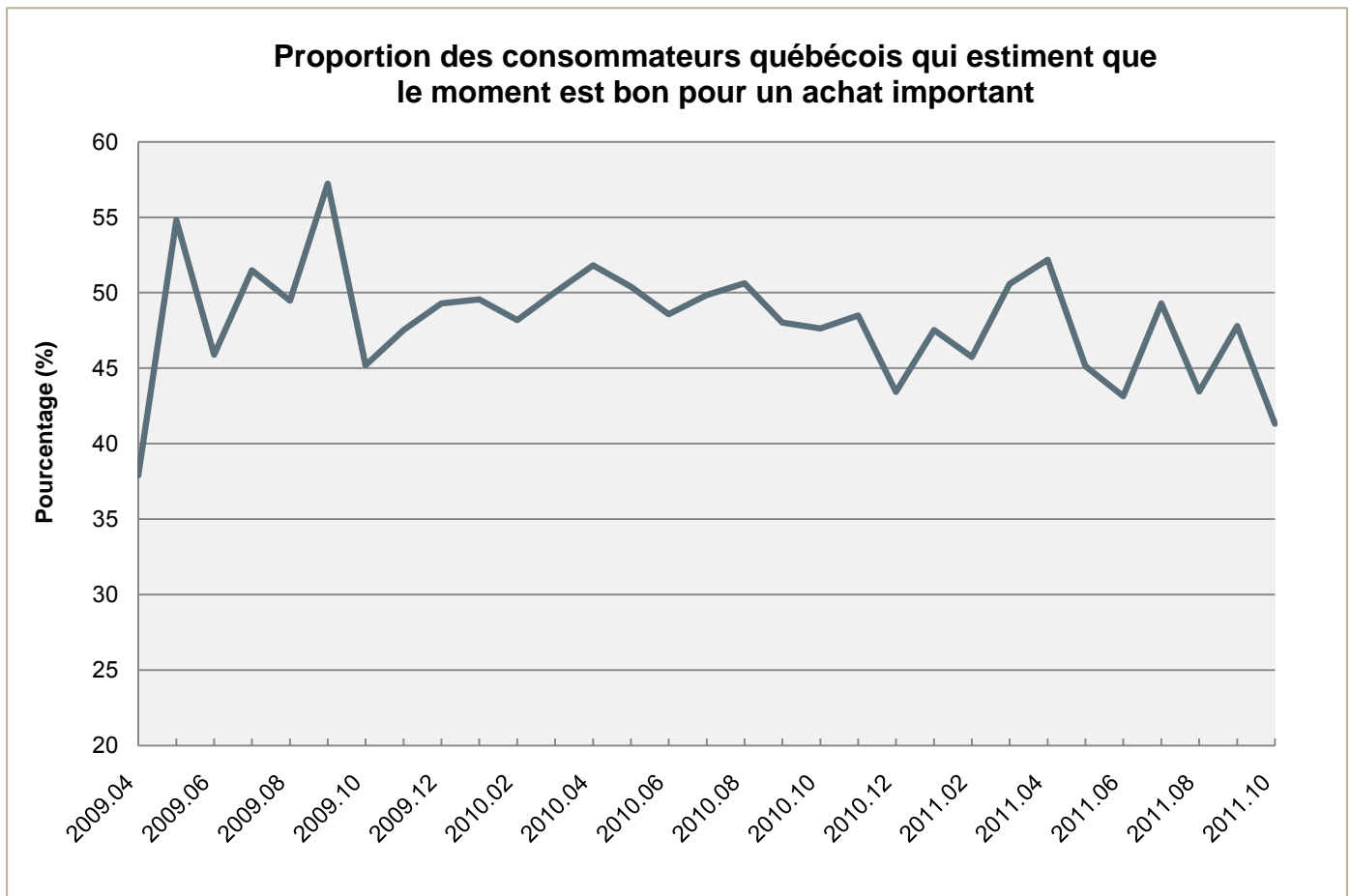


La confiance des consommateurs au Québec : pas de tendance claire

Selon le Conference Board du Canada, l'indice global de confiance des consommateurs québécois a diminué au mois d'octobre par rapport au mois précédent. Après la progression de juillet (+ 2,5 points), la forte baisse en août (- 12,7 points) et l'augmentation de 1,3 point en septembre, l'indice de confiance a reculé de 1,8 point en octobre pour atteindre 66,6. La proportion de Québécois estimant que le moment était propice à un achat important, telle une propriété, a elle aussi diminué en octobre (voir graphique ci-dessous). Après être remontée de 43 % en août à 48 % en septembre, cette proportion a reculé à 41 % au mois d'octobre.

Au Canada, l'indice global de confiance des consommateurs a lui aussi diminué en octobre (- 3,3 points par rapport au mois précédent). Il s'établit maintenant à 71,7.



Source : Conference Board du Canada

Précisions sur l'indice de confiance des consommateurs

L'indice de confiance des consommateurs est mesuré par le Conference Board du Canada, qui réalise tous les mois une enquête auprès des ménages canadiens. Comme son nom l'indique, l'indice mesure le niveau d'optimisme des consommateurs en ce qui concerne la conjoncture économique. Quatre questions composent l'enquête : les deux premières portent sur la perception qu'ont les répondants de leur situation financière actuelle et future; la troisième question s'intéresse à la perception des répondants quant à l'évolution à court terme du marché du travail; et finalement, la quatrième question mesure la part des ménages qui considèrent que le moment est propice à la réalisation d'un achat majeur, comme une propriété ou tout autre bien important.

Chaque mois, le Conference Board publie, pour l'ensemble du Canada ainsi que pour chaque province, un indice global (dont l'année de base est 2002) et les quatre sous-indices.

L'indice de confiance des consommateurs et le marché de la revente au Québec

Le marché de la revente au Québec est plus particulièrement sensible à l'évolution, pour la province, du sous-indice correspondant à la quatrième question. Cette question vise à savoir directement si les consommateurs québécois jugent le moment propice à l'achat d'un bien important, telle une propriété. Ce sous-indice est donc un indicateur contemporain et direct de l'activité sur le marché de la revente au Québec.